

BAREME HONORAIRES AGENCE (à compter du 01/09/2017)

HONORAIRES FORFAITAIRES TRANSACTION TTC (Taux TVA en vigueur 20%)	
A CHARGE VENDEUR SAUF CONVENTION CONTRAIRE. LES PRIX DE VENTE AFFICHES SONT NETS HORS FRAIS NOTARIES, D'ENREGISTREMENT ET DE PUBLICITE FONCIERE.	
PRIX de VENTE NET VENDEUR	OPTION 1
Forfait Stationnement (parking, box, cave)	2.000 €
De 0 à 150.000 €	8.500 €
De 150.001 à 200.000 €	10.000 €
De 200.001 à 250.000 €	12.000 €
De 250.001 à 300.000 €	14.000 €
De 300.001 à 350.000 €	15.000 €
De 350.001 à 400.000 €	16.000 €
De 400.001 à 450.000 €	18.000 €
De 450.001 à 500.000 €	20.000 €
De 500.001 à 600.000 €	22.000 €
De 600.001 à 700.000 €	24.000 €
De 700.001 à 800.000 €	26.000 €
A partir de 800.001 €	29.000 €

OPTION 1 : *TARIF forfaitaire de référence pour biens à usage d'habitation, terrains.*

OPTION 2 : *TARIF déterminé après étude de cas, matérialisée par une clause particulière prévue dans le mandat de vente, ne pouvant excéder le TARIF de référence et respectant un minimum de 9000€ TTC.*

HONORAIRES DE LOCATION * TTC (Taux de TVA en vigueur 20%)				
	Bailleurs		Locataires	
	Zone tendue *	Hors zone *	Zone tendue *	Hors zone *
Entremise à partir de	150,00 € **	150,00 € **	/	/
Visite	4,00 € / m ²	3,00 € / m ²	4,00 € / m ²	3,00 € / m ²
Constitution de dossier	3,00 € / m ²	2,50 € / m ²	3,00 € / m ²	2,50 € / m ²
Rédaction des actes	3,00 € / m ²	2,50 € / m ²	3,00 € / m ²	2,50 € / m ²
Etat des lieux	3,00 € / m ²	3,00 € / m ²	3,00 € / m ²	2,50 € / m ²

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE * TTC (Taux de TVA en vigueur 20 %)	
Formule de gestion complète	7,20 % du montant des sommes encaissées
Garantie des loyers impayés	2,65 % du montant des sommes encaissées

HONORAIRES DE LOCATION SUR LOCAUX COMMERCIAUX (Taux de TVA en vigueur 20%)	
15 % du loyer annuel H.T avec un minimum de 800,00 € H.T à partager par moitié entre le bailleur et le propriétaire	+ TVA en vigueur 20 %
Rédaction des actes à partager par moitié entre le bailleur et le locataire	600, 00 H.T + TVA en vigueur 20 %

* Barème selon la loi ALUR

** Entremises: du studio au F2: 150,00 € TTC / F3: 200,00 € TTC /du F4 à la maison: 250,00 € TTC

En cas de délégation de MANDAT, le barème appliqué sera celui du DETENTEUR du mandat